



**Lettre ouverte des élu-es de la CGT Finances Publiques 44 à
Madame PY
Directrice Régionale des Finances Publiques des Pays de Loire
et de Loire-Atlantique
Présidente du Comité Technique Local**

Madame la Directrice,

L'évolution récente du fonctionnement du CTL dans notre direction a vidé totalement le dialogue social de sa substance, alors que dans le même temps la situation des services s'est fortement dégradée.

La lecture de l'ordre du jour et les documents fournis pour le CTL du 24 mai ne font que renforcer notre jugement. Tout est décidé d'avance. Ce n'est ni un rendez-vous informel ni votre annonce au début d'une réunion sur un tout autre sujet, préalablement au CTL, qui nous feront penser le contraire.

Madame la Directrice, quels que soient les avis et les votes exprimés par les élu-es des personnels vous n'en tenez jamais compte. Aujourd'hui nous dénonçons ce jeu de dupes.

Dans le contexte actuel de mobilisations puissantes et répétées contre la loi travail, nous préférons mettre nos forces à défendre les actuel-les et futur-es salariées plutôt que perdre notre temps à discuter dans le vide avec vous.

Nous vous transmettons néanmoins nos positions sur les différents points de l'ordre du jour de ce CTL même si nous ne nous faisons aucune illusion sur l'usage que vous en ferez.

Madame la Directrice, vous allez décider de la **réduction des horaires d'ouverture de l'accueil du public** des CFP d'Ancenis, Pornic et Chateaubriant, des Trésoreries de Guérande, La Baule, Carquefou et Saint-Herblain. Une nouvelle fois, faute de moyens suffisants ou pour en supprimer davantage, l'administration réduit la voilure et nous le dénonçons. Nous demandons des emplois suffisants dans tous ces services pour faire face à l'ensemble des missions, notamment celle d'accueil du public.

Pour la CGT, le service public doit être rendu avec des moyens humains au plus près des populations :

- Certain-es usager-es ne savent pas lire et/ou ont du mal avec les démarches administratives
- Certain-es usager-es n'ont pas les moyens financiers ou techniques d'avoir accès à internet.
- Certain-es usager-es ont un handicap et un accès aux services publics plus compliqué.

La mission d'accueil doit s'adresser à tout le monde quelle que soit la situation personnelle, sociale, géographique et financière.

Madame la Directrice, vous avez décidé unilatéralement, sans aucune concertation, de demander **le rattachement de la Loire Atlantique à un centre de contact** (celui de Chartres au cas particulier qui constitue avec ceux de Valence, Carcassonne et Rouen les 4 CDC nationaux) au motif d'alléger les charges de services surchargés. Constat explicite que nos services et les agents éprouvent les pires difficultés à assumer pleinement la mission d'accueil téléphonique.

Nous vous rappelons que ces plates-formes téléphoniques couvrant plusieurs départements ont été mises en place à effectif constant, sans création d'emplois, par transfert de postes des SIP, trésoreries et autres services identifiés des Directions d'hébergement. Ces ponctions justifieront à terme la fermeture de SIP et de trésoreries mixtes.

Au cas où vous n'auriez pas lu les rapports de la DG, il en ressort que :

- 60% des agent-es et cadres des SIP et trésoreries délestées de cette mission n'ont pas constaté d'évolution des appels téléphoniques et seulement 26% ont constaté une légère baisse des courriels !
- 60% n'ont pas vu de changement sur l'accueil physique, 21% percevant même un accroissement !
- 87 % des sondé-es disent n'avoir eu aucun bénéfice sur l'exercice des missions de gestion !

Certains Centres des Finances Publiques évaluent la baisse de leurs charges à seulement 10%, d'autres constatent même une augmentation de certaines charges depuis l'apparition du CDC.

L'objectif politique des CDC est bien d'éloigner les usager-es de leur centre, de les décourager à s'y rendre (la DG parle de « désintoxiquer » les contribuables), de leur faire payer ce service.

Pour les agent-es des CDC, c'est le naufrage. Face à des conditions de travail catastrophiques, les demandes de mutation se multiplient pour fuir ces services. Bercy en est réduit à recruter des agent-es C sans concours pour pourvoir les postes !

Madame la Directrice, vous avez accédé, unilatéralement et sans concertation, à la proposition de la Direction Générale de **mise en place d'un service de traitement des déclarations rectificatives (STDR)** à Nantes.

Pour la CGT, le traitement de ces dossiers particuliers est une mission normale mais ce choix, sans doute valorisant, nous interpelle.

Vous faites assurément peu de cas des agents du PCRCP, nouvelle structure issue de redéploiements d'emplois mise en place dans le cadre des restructurations du 1er janvier dernier et dans laquelle des agents souffrent au quotidien, croulant sous le travail, sans aucune reconnaissance ou presque.

Pendant trois mois minimum car les affectations supplémentaires promises en compensation par la DG, si elles arrivent, n'arriveront que le 1er septembre, des services (PRCP au minimum) seront dégarnis au profit de cette structure d'élite, vitrine d'un département en souffrance.

Paradoxalement, cette structure constituera peut-être un échappatoire de quelques mois au PCRCP. Bref du beau travail de destruction et un beau gâchis !

Madame la Directrice, concernant **l'évolution des modalités de contrôle de la contribution à l'audiovisuel public et la mise en gestion conjointe des SPF de Saint-Nazaire 1 et 2**, vous présentez les mêmes projets sans la moindre modification que ceux présentés lors du CTL du 9 mai. Ils avaient recueilli des votes défavorables des élu-es du personnel unanimes. Dès lors, nous ne pouvons que maintenir notre avis défavorable.

Madame la Directrice, de plus en plus des agents font le choix collectif de s'adresser à vous par courrier et nous confient le suivi de leur demande. Il en est ainsi des agents du site de Lotz-Cossé inquiets sur leur réintégration sur le site de Cambronne et des agents du SIE de Saint-Nazaire Sud Est qui vous ont alerté sur la situation préoccupante des effectifs et ses répercussions.

Nul doute que vous saurez leur apporter rapidement des réponses rassurantes et apaisantes.

Vous aurez compris Madame la Directrice, à la lecture de cette lettre que nous attendons autre chose en matière de dialogue social que ce que vous nous proposez.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, nos salutations combatives et déterminées.

Les élu-es CGT Finances Publiques
au Comité Technique Local